

La spécialité sciences économiques et sociales (SES) Pour qui ?

Au programme de cette spécialité, plusieurs sciences sociales dont l'économie, la sociologie et la science politique (et d'autres, plus ponctuellement, comme l'histoire, la géographie, le droit ou la démographie par exemple).

Le programme de seconde est nettement élargi et la réflexion sur la société qui vous entoure est nettement approfondie. Cet enseignement, en plus de préparer vos études supérieures, permet de contribuer à votre formation en tant que citoyen grâce à la maîtrise de connaissances permettant de participer au débat public sur les grands enjeux de nos sociétés et d'éviter ainsi de se retrouver silencieux face aux autres ou pire, de se faire embrigader. Comme la philosophie par exemple, dont nombre de sciences sociales sont issues, les SES permettent d'apprendre à réfléchir par soi-même et théoriquement en menant une réflexion intellectuellement honnête. Pour nombre d'élèves les SES seront l'une des seules opportunités de traiter nombre de faits d'actualité.

Au programme de première il s'agira en économie de se questionner sur le fonctionnement du marché et sur ses défaillances, sur la monnaie et sur le financement de l'économie, sur les entreprises ou sur la protection sociale. En sociologie on étudiera comment la socialisation permet d'expliquer en partie les trajectoires des individus, comment s'établissent et évoluent les liens sociaux, comment ils peuvent s'affaiblir notamment ou comment les individus peuvent être amenés à devenir déviants. En sciences politiques enfin il sera question de l'opinion publique et du vote.

En terminale les questionnements deviendront plus larges, en s'ouvrant notamment sur le reste du monde (commerce international, Europe, croissance, progrès technique, développement durable, etc.) et sur d'autres problématiques sociologiques (inégalités, conflits sociaux, etc.) et politiques (démocratie participative ou démocratie directe, etc.).

Qui devrait choisir cet enseignement de spécialité ? Il est bien difficile de répondre à cette question. Sachez toutefois que la filière ES, avant la réforme, ne cherchait pas spécialement à recruter massivement des élèves. La preuve étant en 2018-2019 avec 2 classes ne dépassant pas 24 élèves en terminales et deux classes à 17 et 18 élèves en première. Ces quelques lignes ne doivent donc pas être considérées comme de la propagande, nous ne voulons pas vous recruter à tout prix, il s'agit juste de pistes de réflexion pour que vous puissiez mener un choix éclairé...

Les SES semblent être un choix très pertinent pour les élèves qui envisagent des études économiques, en sociologie voire en psychologie (notamment en psychologie sociale), en droit (nombre de branches du droit nécessitant des connaissances économiques, et souvent les branches les plus rémunératrices), en sciences politiques et même en histoire et en géographie (qui aujourd'hui s'hybrident largement avec l'économie, la sociologie, la science politique, la démographie, bref les autres sciences sociales). A peu de choses près, les SES ont un intérêt dans la plupart des projets d'études hormis pour ceux qui veulent devenir ingénieurs (encore qu'il existe des formations permettant aux ingénieurs d'obtenir un double diplôme, avec un second diplôme en économie par exemple, formations particulièrement valorisées sur le marché du travail), médecins, architectes (encore que le médecin et l'architecte libéraux ont une entreprise à gérer...) et quelques

autres métiers très axés sur les sciences dites dures. Les formations purement littéraires semblent également moins nécessiter l'étude des SES.

Pour le moment il est difficile de savoir ce que deviendront les concours d'entrée dans les grandes écoles de commerce. En effet il existe actuellement un concours par filière. Et le concours ouvert aux S ne donne qu'une part minoritaire aux SES. En revanche les filières disparaissant, les concours sont amenés à évoluer. Il y a de fortes chances qu'alors les SES occupent une place d'importance dans ces concours, derrière les mathématiques et à un niveau proche de l'histoire-géographie (en en s'hybridant avec elles).

Le choix des spécialités doit également prendre en considération le fait que certaines disciplines sont à la fois en spécialité et en enseignement obligatoire. Ne pas choisir ces spécialités n'implique alors pas abandonner totalement cet enseignement (langues, histoire-géographie, littérature, etc.). En revanche les SES ne se trouvent qu'en spécialité, les abandonner c'est donc les abandonner totalement. Les élèves dont le projet professionnel n'est pas clair ou peu réaliste devraient donc essayer de conserver le plus de disciplines possible en jouant sur les spécialités et les enseignements obligatoires. Seuls les plus sûrs de leur projet doivent s'hyper-spécialiser. En outre il faut se demander si vous êtes prêts, en cumulant enseignement commun et de spécialité, jusqu'à 8 heures d'enseignement par semaine dans une même discipline... Pour les mathématiques, la situation n'est pas encore très claire. S'il faut choisir la spécialité en première pour pouvoir prendre l'option en terminale, la spécialité mathématiques en première semble intéressante (on peut l'abandonner en terminale tout en continuant de faire des mathématiques). Si elle ne devenait plus obligatoire en première pour prendre l'option mathématiques en terminale, elle devient un peu moins nécessaire pour les formations post-bac peu exigeantes en termes de niveau en mathématiques.

Les SES peuvent également être choisies dans une optique stratégique, en tant que porte de sortie en cas de changement de projet professionnel, éventuellement motivé par des résultats en première différents de ceux qui étaient espérés. Les élèves ayant choisi mathématiques et sciences physiques peuvent en effet voir leurs résultats chuter en première par exemple. En seconde le programme s'adapte à des élèves dont le niveau peut être très bas (les élèves refusés en lycée professionnel ou n'ayant pas obtenu leur diplôme national du brevet notamment) alors qu'en première il peut être nettement plus exigeant puisque les élèves qui ont choisi ces spécialités sont censés être de bons élèves en la matière. Garder une porte de sortie semble donc une très bonne idée (si on n'a pas 17 ou 18 de moyenne en mathématiques et en physiques en seconde...). Mieux vaut donc ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier, en tout cas jusqu'en terminale (où il faudra bien abandonner la porte de sortie si on n'en a pas l'utilité).

Les SES sont également particulièrement utiles pour les élèves dont le projet professionnel n'est pas encore bien défini, en évitant de se fermer un très grand nombre de portes. Choisir mathématiques sciences physiques et chimiques et SES permet ainsi d'attendre encore une année avant de décider si l'on préfère devenir ingénieur, médecin, architecte, etc. ou commercial, expert-comptable, directeur des ressources humaines, sociologue, juriste, politicien, etc. Il est également possible de constituer une triplette avec des disciplines plus littéraires comme par exemple mathématiques, histoire-géographie SES ou littérature, histoire-géographie et SES. Il est conseillé de faire des mathématiques lorsque l'on veut faire de l'économie mais certaines formations post-bac

proposent des sciences économiques et sociales pour lesquelles le niveau requis en mathématiques reste très modeste (l'économie proposée en faculté de droit ou la sociologie en faculté de psychologie par exemple). Et les études dans les autres sciences sociales sont moins exigeantes en termes de niveau en mathématiques.

Enfin, les élèves doivent bien comprendre que cette réforme vise à faire disparaître les filières, notamment la filière S qui posait problème dans la mesure où elle vidait les autres filières des meilleurs élèves, amenés alors à étudier les sciences dites dures alors qu'ils se destinaient après le baccalauréat à des études toutes autres (psychologie, droit, économie, littérature, etc.). Les élèves qui désiraient bénéficier d'un enseignement de SES devaient soit choisir une filière ES soit abandonner leur idée. La réforme permet de résoudre ces problèmes. Il est vraisemblable que les établissements post-bac vont adapter leur recrutement pour recruter des élèves ayant suivi un enseignement plus en rapport avec leur discipline. Les écoles de commerce vont ainsi sans doute accorder une place bien plus importante aux SES que la place actuellement donnée dans le cadre du concours ouvert aux élèves de S. La triplette mathématiques, sciences physiques et chimiques et sciences de la vie et de la terre ne devrait donc être choisie uniquement par les élèves qui hésitent (ou veulent ouvrir une porte de sortie éventuelle) entre ingénieur (ou architecte, etc.) et médecin (ou biologiste, etc.). Normalement cela devrait concerner peu d'élèves, en tout cas beaucoup moins que les élèves qui jusqu'ici allaient en S.

Les études en filière technologique sont en général des études plus courtes (de bac à bac+3) que les études en filière générale (en moyenne le taux d'échec en faculté des élèves de STMG est ainsi 3 à 5 fois plus fort que celui des autres filières, avec un taux proche de 15% et parfois proche de 0% dans certaines disciplines (4 % en droit par exemple) (<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/infographie-queelles-sont-vos-chances-de-reussite-en-licence.html>) et <http://www.citescolairejulesferry88.fr/la-licence-apres-le-bac-stmg/>). Même si de (très) bons élèves de filières technologiques peuvent tout à fait espérer faire des études au moins aussi valorisantes que de bons élèves en filière générale. En revanche les BTS sont en théorie ouverts prioritairement aux élèves de lycée professionnel et technologique (en rappelant qu'il est plus que conseillé de prévoir une année supplémentaire après le BTS pour obtenir un niveau licence, premier niveau de diplôme post-bac dans l'Union européenne).